L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 19 DECEMBRE 1879.

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M. Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur

NATCHEZ, B. S. Leathers, Capitaine; J. F. Muse, Commis.

[illegible] à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis. Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES [illegible] Commis ou J. E. GARLIN 60 rue Magazine.

BATON-ROUGE.

PAQUEBOT semi-hebdomadaire régulier de la côte et Bâton-Rouge, part tous les LUNDIS à 5 heures du soir et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin. Pour Bâton-Rouge, Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville, et tous les débarcadères de la côte. Le nouveau steamer à passagers

ST. JOHN. J. P. McELROY, Capitaine.

Partira comme ci-dessus, redescendant la côte tous les DIMANCHES et MERCREDIS. Pour le frêt ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, 32 rue Bienville. 6 nov—3m

LE FAVORI DU MONDE. Paquebot régulier et bi-hebdomadaire de la côte.

Partant tous les MARDIS à 5 heures P. M. et SAMEDIS à 11 onze heures du matin. Pour Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville et tous les débarcadères du haut de la côte. Le magnifique et rapide steamer à passagers

DE SMET, Capt FRANK OTTENDORFER, S. T. Goodwyn, T. C. Mascot et Jno A. Parcell, commis.

Partira comme ci-dessus, commençant ses voyages Mardi, 9 décembre. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à N. O. DONOHUE, 2 rue Tchoupitoulas. 14 déc—

Paquebot de la Côte jusqu'à [illegible] donne. Trois fois par semaine.

HENRY TETE, JOS. F. AUCOIN, Capitaine, M. E. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures du matin, JEUDIS et SAMEDIS à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES. Frêt pris pour le bayou Lafourche avec privilège de le transférer.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, 165 rue Decatur, près St. Louis. P. S. Un commis recevant est stationné sur la Levée, à la tête de la rue Bienville, pour recevoir son fret. 16 juillet—1 an

Paquebot de la côte et du Bayou Lafourche, trois fois par semaine.

Pour les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche. Le paquebot de première classe

BELLE, Capitaine MAX BLANCHARD, JOHN WEBRE et C. J. BLANCHARD, Commis.

Partira tous les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi, et les JEUDIS et SAMEDIS, à 11 heures du matin.

Partira comme ci-dessus, revenant tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant la journée. Le frêt sera pris pour Lafourche avec privilège de re-embarquer à Donaldsonville.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à V. H. BERNARD, rue St-Louis 9. S. HENO, Conti 20. 4déc

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche. Deux voyages par semaine. Pour les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche, le paquebot

C. K. PECK. LOUIS RANÇON, Capitaine. W. T. GILHAM, Commis.

Partira régulièrement tous les MARDIS, à 5 P. M., et les VENDREDIS, à 11 A. M. Pour le frêt ou le passage s'adresser à bord au pied de la rue Bienville ou à W. J. COMEAUX, 20 rue Conti. 16 déc—

PAQUEBOT INDEPENDANT. Pour la crevasse de Bonnet-Carré.

Le Paquebot **FAIR PLAY,** Capitaine F. J. PAPINEAU, Frank Kraus et Emile Fortier, Commis.

Partira tous les jours à dix heures du matin, excepté le samedi, à 5 heures, pour la crevasse de Bonnet-Carré, et tous les débarcadères intermédiaires.

Pour le frêt ou le passage s'adresser à bord au pied de la rue Bienville ou à W. J. COMEAUX, 20 rue Conti. 3déc—

G. PITARD & BRO.,

IMPORTATEURS et MARCHANDS —DE— Quincaillerie, Grilles, Peintures, Huiles, Vernis, Chaux, Ciment, Plâtre, Crins, Vitres, Papier de Tenture, etc. 207 RUE DU CANAL. Entre les rues Remparts et Bourgogne. 12oct—

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires, No 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

S.N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires. Toutes les PREMIERES MAISONS de gros en ont et [illegible] à la Nlle-Orléans.

B. POMES,

Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail. Encoignure Dumaine et Claiborne.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire [illegible] [illegible] la boîte de charbon, [illegible] 2 décembre 1879. Il offre à vendre aux familles, aux magasins et aux [illegible] [illegible] Bois, [illegible], chêne, frêne, etc., à des prix les plus réduits du marché. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais. Samedi—on 6 février

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne laissent [illegible] [illegible] de la jetée [illegible] de la rivière North, au pied de Morton street, comme suit:

AMERIQUE, B. Jouclo, mercredi, 24 décembre.

FRANCE, Trudelle, mercredi, 7 janvier.

LABRADOR, Sanglier, mercredi, 21 janvier.

Prix du passage pour le Havre:

Première cabine (vin compris)........ $100

[illegible] à l'arrière du salon des premières ... $80

Troisième cabine (vin compris)........ $ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec aménagements supérieurs, comprenant vin, literie et ustensiles.

Passage d'entrepont avec aménagements supérieurs, comprenant vin, literie et ustensiles, de New-Orléans à Paris.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, [illegible] H, Nouvelle-Orléans.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême — De la Nlle-Orléans
Hannover...19 nov, environ 21 déc.

Ces steamers sont connus, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans: Chambre...$150 | Entrepont...$35.

De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême: Chambre...$150 | Entrepont...$45.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Chambre...$35 | Entrepont...$15.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix. Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Nos agents pour le Texas, MM. Kauffman & Runge, à Galveston, sont autorisés à délivrer des passages d'entrepont, aux prix suivants: De Brême à Galveston.........$42 00; De à Indianola.........45 00

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les consignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à Ed. F. STOCKMEYER & CO., Agents. No. 42 de la rue de l'Union. 13 nov—

HONDURAS. Le rapide steamer en fer de première classe

E. B. WARD, JR. Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Amor, Port Cortez, Truxillo, Ruatan et Utilla, partira positivement pour les ports ci-dessus le DIMANCHE 7 décembre à 8 h. P. M., du Picayune Tier, vis-à-vis le marché à la viande.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI & BRO. 23 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton, entre les rues Gravier et Poydras.

N. B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goélettes sur la même ligne. 3 mars—79—1an

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants: KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, LOUISIANA.

Le steamer NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi 17 Déc. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine............$40; Entrepont............20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet No 41. 4mai—1an

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers: NEW ORLEANS, KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA.

Steamship NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey, Wednesday, Dec. 17 at 8 A. M. Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage............$40; Steerage............20

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same. For freight or passage apply to ALFRED MOULTON.

Chaussures.

MAISON

CORRIVEAU,

67 RUE ROYALE. SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES POUR DAMES.

AYANT un très grand assortiment de chaussures confectionnées dans ses ateliers, cette maison a l'honneur d'informer les dames que pour écouler le plus vite possible ces chaussures, elle les leur offrira, pendant trente jours, aux prix coûtants. 23nov—1m

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.

J. A. LACROIX,

Coin Français et Victoire.

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.

Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence. Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.

MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices." 29 fév—1 an

ATTENTION.

M. ANDRIEU & Co.,

No 51 Royale, coin Bienville.

FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers. 17 jan. 79—1 an V & C.

A. DELPIT,

Manufacture de Tabac à la Vapeur.

13 & 15 rue St. Louis.

ETABLIE EN 1868.

Cigares, TABACS à priser. PERIQUE, MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, RO... [illegible] ETC. FINE CUT supérieur, à fumer et à chiquer. CIGARES Havane et du pays. Grand assortiment de PIPES-ECUME ET DE BRUYERE FRANÇAISES véritables et de PIPES AMERICAINES. Un beau choix de TABATIERES en Métal, Bouille Buffle, Papier-Maché et autres, ARTICLES POUR FUMEURS, ETC., ETC., ETC. — Le tout — AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS. En gros et en détail.

Importation de Cigares de la Havane de la Nouvelle Récolte,

Venant d'être reçu, nouvel envoi de

CIGARES DE LA HAVANE

Des plus célèbres marques, savoir:

PABLO Y VIRGINIA, toutes grandeurs. CABAL Y CABAL, Conchas, LA FILOSOFIA, toutes grandeurs. LA CORONA, toutes grandeurs, LA SENSITIVA, toutes grandeurs. LA LEGALIDAD, Opéras et Conchas, LA OPORTUNA, Conchas, LA FLOR DE VELASQUEZ, toutes grandeurs. Egalement, envoi de cigares de la nouvelle et incomparable marque DON QUIXOTE DE LA MANCHA, toutes grandeurs.

Il n'entre dans la composition des cigares de cette dernière marque que du tabac le plus fin de la Vuelta Abajo: ils n'ont pas de pareils pour l'élégance de la forme ainsi que la saveur. La fabrique a été désignée spécialement comme le fournisseur de la famille royale, conformément à une ordonnance de Sa Majesté Alphonse XII qui l'autorise à faire imprimer les armes royales sur ses étiquettes, ce qui est une preuve incontestable de la supériorité des cigares de la marque indiquée plus haut. Nous avons été nommés SEULS AGENTS pour la vente des cigares "DON QUIXOTE" aux Etats-Unis.

L'attention du commerce est sollicitée sur notre magnifique stock.

S. HERNSHEIM & BRO.,

Nos 28 à 30 rue Magazine, et 35 à 37 rue Gravier, Nlle-Orléans, Lou. 29 nov—1m

GALERIE D'ART

CELEBRE DE

WASHBURN

TRIOMPHE DE LA PHOTOGRAPHIE!

PORTRAITS

Fixés d'une manière permanente au moyen du

PROCÉDÉ BREVETÉ DE LAMBERT.

Tous les nouveaux genres de photographie exécutés avec les dernières découvertes et les perfectionnements les plus récents.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

No 109 RUE DU CANAL. 7 nov—

J. B. JUNQUA,

Nos 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, Nouvelle-Orléans. MARCHAND - COMMISSIONNAIRE —IMPORTATEUR DE—

Cognacs, Vins, Liqueurs et Whiskies Fins

FABRICANT DE SIROPS DE PREMIER CHOIX, ET D'eau de Seltz et d'eaux Minérales.

Avec le dernier appareil Hermann-Lachapelle de Paris, qui a obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de 1878. Sept—6m

PHARMACIE DUCONGE,

20................RUE DE CHARTRES................20 NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ,

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qui généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont la renommée [illegible] [illegible] complète [illegible] autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soin et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge. Agence pour la vente de Wilson's Dysentery Remedy. 1 sept—79—1 an

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters. 58 rue de Chartres et 32 rue Bienville, Nlle-Orléans. 17 mai 79.—1 an.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS

No. 104 Canal Street.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1879, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks	$315,774 30	
On Marine Risks	18,965 32	
On River Risks	19,701 75	
Total premiums		$354,431 37
Less unearned premiums		111,253 00
Net earned premiums 31st May 1879		$243,178 37
LOSSES PAID—		
On Fire Risks	$61,066 06	
On Marine Risks	10,264 30	
On River Risks	5,333 30	
Taxes and expenses, less interest	11,626 11	
Re-insurances and return premiums	17,820 61—	$106,206 39
		$136,969 48
Reserved for unpaid losses		22,000 00
Profit		$114,969 48

The company have the following assets, estimated at market value:

Real Estate	$206,176 85
City Bonds and Mortgage Bonds	15,000 00
Bank, Water Works and other stocks	133,561 68
Notes secured by mortgage or pledge	122,902 33
Bills receivable	62,563 43
Premiums in course of collection	35,630 81
City Scrip	2,000 00
Judgment on mortgage notes	3,000 00
Cash on hand	61,392 41
	$712,227 51

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company. P. FOURCHY, President. G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, the 9th day of June, 1879. JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 9th day of June, 1879, it was resolved to declare a cash dividend of twenty per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1879, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the stockholders, on demand, interest at the rate of ten per cent per annum on their stock.

Directors:

P. MASPERO, D. FATJO, J. J. FERNANDEZ, EDWARD TOBY, PAUL FOURCHY, D. A. CHAFFRAIX, JOHN GEDDES, M. W. SMITH, JNO. B. LALLANDE, CHAS. LAFITTE, B. W. TAYLOR. 10 juin—

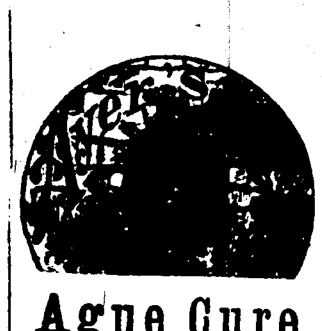

Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant, et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection. Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et la froideur de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre, auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, spécifiques, sirops et toniques. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonnée dans le système, produisant la quinisme, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'elles devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoique ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et son excellence supérieure, au sus de la certitude de son efficacité, consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DE FOIE, "l'Ayer's Ague Cure" par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et ranime le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr J. C. AYER & Co.,

Chimistes analytiques et pratiques. LOWELL, MASS.

Vendu chez les droguistes partout. 3 avril—6f.

CHEMINS DE FER.

Grande Route de Jackson. Chicago, St-Louis & New-Orléans R. R.

LA ROUTE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST. A partir du 22 sept. 1879, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPART.	ARRIVEE.
Express No 1. 5.15 P. M.	Express No 2. 7.40 A. M.
Mixte No 3—7 h. A. M.	Mixte No 4. 7.30 P. M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

Le train d'excursion le SAMEDI pour McComb City part à 3.30 P. M.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, ET CHICAGO, sans changement. Pour Louisville un wagon-dortoir est ajouté à Milan, ce qui permet aux passagers de faire le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de l'EST.

Wagons munis de fauteuils inclinés, pour des [illegible] perfectionnés, allant tous les jours jusqu'à Vicksburg, sans changement.

Billets en vente, places réservées et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets. F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers. 16nov—

Great Jackson Route. Chicago, St-Louis & New Orleans R. R. THE QUICKEST ROUTE EAST.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after Sept. 22nd 1879, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1. 5.15 p. m.	Express No 2. 7.40 a. m.
Mixed No 3...7.00 a. m.	Mixed No 4....7.30 p. m.

Nos 1 and 2 runs daily, 3 and 4 daily, except Sunday.

SATURDAY accommodation for McComb City leaves at 3.30 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS —THROUGH TO— LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS O. AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST-LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to Vicksburg daily, without change.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent. F. CHANDLER, General Passenger Agent.

New-Orleans and Mobile Rail Road (LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte pour toutes les villes de l'Est. Transports de la malle et l'Express du Sud. SEULE LIGNE AVEC DOUBLES TRAINS QUOTIDIENS.

A partir de DIMANCHE 9 NOVEMBRE 1879 les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit:

Départ	Arrivée
No 1, Express, tous les jours 7.30 a.m.	No 2, Express, tous les jours 7.40 a.m.
No 3, Express, tous les jours 5.00 p.m.	No 4, Express, tous les jours 5.30 p.m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman pour toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, et St-Louis. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant. J. W. COLEMAN, Agent de billets. 9nov—

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD (MOBILE FAST LINE.) THE SHORTEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES. CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS. ONLY LINE WITH DOUBLE DAILY TRAINS.

On and after SUNDAY, NOV. 9th 1879, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
No. 1 Express daily.......7.30 a. m.	No. 2 Express daily.......7.40 a. m.
No. 3 Express daily.......5.00 p. m.	No. 4 Express daily.......5.30 p. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery and St. Louis. Only one change to New York and other Eastern Cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent. J. W. COLEMAN, Ticket Agent. 12nov—

GRAND CHEMIN DE FER Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES du matin, et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, nous formons des billets dits "commutation" comme accordés à ceux qui les expédieront par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit expédié le même jour, il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants. Billets "commutation"—500 milles pour $15. Ces billets ne sont émis qu'en faveur de la personne à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine. Il ne sera point reçu de frêt après 3 heures. CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents. A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

NOUVELLES INVENTTION

Moulin rotateur à farine perfectionné de Hunter. Onze combinaisons dans une. Plus de 250 000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Georgie. Bayous 31 [illegible] échantillons et poste. Conditions spéciales pour les agents. JAMES H. REYNOLDS, Rue Baronne 90.

FOURS.

Les fours de cuisine de Robert E. Lee, faits avec le meilleur fer; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantie pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé. A chaque acheteur un tapis [illegible] sera donné.

FLAMBEAU.—Aucun danger des étincelles; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre; il ne peut pas exploser. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.

CLOCHES ELECTRIQUES.—Point de fils ou de cordons et [illegible] sujets à se déranger. Toujours en bon ordre. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner. JAMES H. REYNOLDS, 90.........Rue Baronne.........90

Entre les rues Union et Perdido. Lundi—79—1 an — NLLE-ORLEANS, AND

GUIDE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Premier District.

Ce district comprend le premier, le second et le troisième ward.

Le premier ward est borné par Felicity Road, le Mississipi et la rue Thalie.

Le second ward est borné par la rue Thalie, le Mississipi, la rue Julie et l'Avenue Carrollton.

Le troisième ward est borné par la rue Julie, le Mississipi et la rue du Canal.

Second District.

Ce district comprend le quatrième, le cinquième et le sixième ward.

Le quatrième ward est borné par la rue du Canal, le Mississipi, la rue St-Louis et le Nouveau Chemin de la Métairie.

Le cinquième ward est borné par la rue St-Louis, le Mississipi, la rue St-Philippe et le Nouveau Chemin de la Métairie.

Le sixième ward est borné par le Nouveau Canal, le Nouveau Chemin de la Métairie, la rue St-Philippe, le Mississipi, la rue de l'Esplanade, le bayou St-Jean et le lac Pontchartrain.

Troisième District.

Ce district comprend le septième, le huitième et le neuvième ward.

Le septième ward est borné par le bayou St-Jean, la rue de l'Esplanade, le Mississipi, les Champs-Elysées et le lac Pontchartrain.

Le huitième ward est borné par les Champs Elysées, le Mississipi, l'Avenue Lafayette et le lac Pontchartrain.

Le neuvième ward est borné par l'Avenue Lafayette, le Mississipi, le canal des Pêcheurs, le bayou Bienvenu, le lac Borgne, le bayou Chef Menteur et le lac Pontchartrain.

Quatrième District.

Ce district comprend le dixième et le onzième ward.

Le dixième ward est borné par Felicity Road, le Mississipi et First street.

Le onzième ward est borné par First street, le Mississipi et la rue Toledano.

Cinquième District.

Ce district comprend le quinzième ward.

Le quinzième ward se compose du village d'Alger et de tout le territoire municipal sur la rive droite du Mississipi.

Sixième District.

Ce district comprend le douzième, le treizième et le quatorzième ward.

Le douzième ward est borné par la rue Toledano, le Mississipi et l'Avenue Napoléon.

Le treizième ward est borné par l'Avenue Napoléon, le Mississipi et Peters Avenue.

Le quatorzième ward est borné par Peters Avenue, le Mississipi, Lower Line de Carrollton et Washington Avenue.

Septième District.

Ce district comprend le seizième et le dix-septième ward, ou tout le village de Carrollton.

Le seizième ward est borné par cette partie du village de Carrollton qui est située entre Lower Line Street et Carrollton Avenue.

Le dix-septième ward est borné par cette partie du village de Carrollton qui est située entre Carrollton Avenue et Upper Line street.

DRAINAGE DE LA NLLE-ORLEANS.

Le drainage ou desséchement de la Nouvelle-Orléans s'opère au moyen de quatre machines à drainage, savoir:

LA MACHINE A DRAINAGE DE LA RUE BIENVILLE.

LA MACHINE A DRAINAGE DE LA RUE MELPOMÈNE.

LA MACHINE A DRAINAGE DE DUBLIN AVENUE.

LA MACHINE A DRAINAGE DE LONDON AVENUE.

Ces machines sont situées dans la partie inférieure de la ville, ou celle qui est la plus éloignée du Mississipi, là où il n'y a point d'habitations. Les eaux pluviales et autres descendent de la partie supérieure de la ville par les ruisseaux et les égouts s'y concentrent et sont refoulées par les roues des machines dans des canaux qui les conduisent au lac Pontchartrain.

CHEMINS DE FER.

Chicago, St-Louis & New-Orleans Rail-Road—Chemin de Jackson.

La gare, les ateliers et les autres dépendances de ce chemin sont situés dans un faubourg du premier district, au coin des rues Calliope et Magnolia. Un embranchement établi dans Triton-Walk et la rue St-Joseph relie cette gare au Dépôt de Fret qui est situé dans Front street, près du Mississipi et à l'Ascenseur à grains (Grain Elevator)

New-Orleans and Mobile.

La gare des voyageurs est située au pied de la rue du Canal, près de la Levée. La gare aux marchandises ou Dépôt de Fret est située sur la Levée, entre les rues Girod et Julie.

Morgan's Louisiana & Texas.

La gare aux marchandises ou Dépôt de Fret de cette voie est située à la Nouvelle Orléans, sur la Levée, entre les rues Girod et Lafayette.

Les wagons de voyageurs et de marchandises sont transportés par bateau à vapeur, de la rive droite du fleuve où est établi le railway, à la rive gauche, c'est-à-dire sur la Levée de la Nouvelle-Orléans, au pied de la rue Ste-Anne, et vice versâ. Cette voie, connue autrefois sous le nom de chemin de fer des Opelousas, relie Alger (rive droite) à Morgan City qui en est éloigné d'environ 80 milles. Elle a pour annexe une ligne d'excellents steamers, appartenant, comme le chemin de fer, à M. Morgan, et qui font un service régulier entre Morgan City, situé sur la Baie de Brashear, et Galveston (Texas).

New Orleans & Texas Railroad

Le point de départ de ce chemin est à Westwego, sur la rive occidentale du Mississip., à environ cinq milles de la rue du Canal. Les voyageurs se rendent à Westwego par un bateau à vapeur qui part tous les jours du pied de la rue du Canal.

La voie est terminée jusqu'à Donaldsonville: sa longueur est d'environ 70 milles. C'est un tronçon du futur chemin de fer Nouvelle-Orléans-Pacifique.

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Barbarre et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No. 104 RUE DU CANAL.

VINGT-CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1879, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$315,774 30	
Risques maritimes	18,955 32	
Risques de rivières	19,701 75	
Total des primes		$354,431 37
Moins primes non acquises		111,253 00
Primes nettes 31 mai 1879		$243,178 37
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$61,066 06	
Sur risques maritimes	10,264 30	
Sur risques de rivières	5,333 30	
Taxes et dépenses, moins intérêt	11,626 11	
Réassurances et primes remboursées	17,820 61—	106,206 39
		$136,969 48
Réserves pour pertes non-payées		22,000 00
Profits		$114,969 48

La compagnie a l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:

Propriétés foncières	$206,176 85
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Actions de banques, de waterworks et autres actions	133,561 68
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	122,902 33
Billets à recevoir	62,563 43
Primes en voie de collection	35,630 81
Scrip de ville	2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	61,392 41
	$712,227 51

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie. P. FOURCHY, Président. G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. Signé et assermenté devant moi, ce 9e jour de juin 1879. JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 9 juin 1879, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1879, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt au taux de dix pour cent par an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO, EDWARD TOBY, JOHN GEDDES, D. FATJO, PAUL FOURCHY, M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX, JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE, B. W. TAYLOR. 10 juin—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Jusqu'au 31 décembre 1878.

1805........ETABLIE EN........1805

Primes de feu	$253,437 39	
Primes maritimes	65,697 74	
Primes de rivière	36,923 63	
Total des primes		$356,058 76
Moins: Primes sur risques non expirés	$92,675 43	
Primes remboursées	10,416 15	
Réassurances	20,506 98—	123,598 56
Primes nettes		$232,460 20
Intérêt sur placements		36,242 08
		$268,702 28
A déduire: Pertes par le feu	$30,546 19	
Pertes maritimes	26,924 70	
Pertes de rivières	6,700 88	
	$64,171 77	
Réfaction (rebate) au lieu de participation	41,464 78	
Dépenses générales, taxes, bureaux des assureurs, offrandes de charité et annulations	56,806 31—	162,442 86
Profit net		$106,259 42
A déduire: Dividende de juin 1878	$25,000 00	
Dividende de décembre 1878	25,000 00	
Surplus, fonds de réserve	56,259 42	
		106,259 42

ACTIF DE LA COMPAGNIE

Argent en banque	$53,082 42
Primes en voie de collection	64,082 20
Premium notes	19,462 45
Dû par des agents	1,843 23
Propriétés foncières	143,236 42
Billets de 1re hypothèque et billets garantis par nantissement	170,877 05
Bons des Etats Unis, chemins de fer urbains de la Nlle Orléans, bons de première hypothèque du Jackson and Great Northern railroad, bons consolidés de l'Etat de la Louisiane, actions de banques, de compagnies d'assurances et des water works	227,272 07
Total de l'actif	$685,455 84

PASSIF.

Capital en actions	$500,000 00
Réserve pour ré-assurances	92,675 43
Dividendes non réclamés	9,520 99
Pertes ajustées non réclamées	2,000 00
Dividende semi-annuel, décembre 1878	25,000 00
Surplus, fonds de réserve	56,259 42
Total du passif	$685,455 84

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie. J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 15 janvier 1879. TH BUISSON, Troisième Justice de Paix.

BUREAU DE NEW ORLEANS INSURANCE CO., Coin Camp et Canal, Nlle-Orléans, 13 janvier 1879.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1879, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

DIRECTEURS.

C. T. DUGAZON, H. GALLY, CHS. LAFITTE, W. A. BELL, CHS. E. SCHMIDT, ANT. CARRIERE, CHS. J. LEEDS, JULES ALDIGE, D. FATJO, PIERRE POUTZ, A. SCHREIBER, JULES TUYES. 17jan—

FRITZ JAHNCKE,

208 et 210...DELORD...208 et 210

Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de SCHILLINGER PATENT PAVEMENT,

Marchand de pierres allemandes, de Curbstone, North River Flagstone et de ciment de Portland.

Les ordres laissés à la Boîte 143 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés. mai—1 an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé............$500,000

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL. Bureau No 58 rue du Camp. Nlle-Orléans 1er janvier 1879.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1878.

Sur les Risques de feu	$212,422 60	
Risques de rivière	85,373 38	
Risques maritimes	49,841 90	
		$347,637 87
Ajoutez: Risques non terminés, 1877	$104,741 00	
		$452,378 87
Moins: Risques non terminés, 1878	84,720 60	
Primes remboursées	19,457 30	
		114,196 30
Primes nettes		$338,182 56
Pertes, etc., payées pendant la même période sur Risques de feu	54,709 22	
Risques de rivière	37,307 90	
Risques maritimes	15,290 56	
	$107,307 77	
Pertes non ajustées et non payées	39,388 00	
		$146,690 77
Ajoutez: [illegible]	35,045 26	
[illegible]	6,547 94	
[illegible]	2,000 00	
[illegible]	6,382 20	
[illegible]	34,482 91	
Réserve		84,600 20
		15,000 00
[illegible]	49,568 30	
[illegible]	94,284 30	
		$35,383 90
		$365,884 00
Crédit net		$71,598 52

La compagnie possède l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:

Actions et Bons	$287,074 62
Prêts sur hypothèques	13,800 00
Prêts sur nantissement	89,695 31
Billets à recevoir	5,302 92
Propriétés foncières	27,000 00
Primes en voie de collection	86,051 83
Argent en caisse	171,494 93
Total de l'actif	$591,519 81

L'Etat précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie. JAS. I. DAY, Président. H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 22e jour de janvier 1879. A. INGRAHAM, notaire.

Le Conseil de direction, à une réunion tenue le vingt-deuxième jour de janvier 1879 après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de vingt pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes pour l'année écoulée le 31 décembre 1878. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 27 janvier 1879.

Directeurs.

F. J. Hart, J. Weis, Scott McGehee, Henry Renshaw, B. W. Taylor, D. Fatjo, P. Blanc, J. C. Morris, T. L. Airey, A. Baldwin, James I. Day, R. E. Craig, Chas Macready, Lionel C. Levy, Sam'l L. Boyd, W. E. Seymour, Emory Clapp, Jno. S. Grove, Jno. G. Gaines, D. A. Chaffraix, J. A. Blanc, James G. Flower, J. L. Harris, H. Newman. 2 fév—on 31 déc.

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.

Nouvelle-Orléans 17 mai 1879.

TRENTIÈME ETAT ANNUEL.

LES directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1879:

Primes d'incendie	$165,168 05		
Primes maritimes	24,051 22		
Primes de rivière	69,324 25		
		$258,543 52	
Primes nettes	$224,143 52		
Moins réassurances	$13,716 40		
Moins primes remboursées	5,626 57		
		19,343 97	
			204,800 55
PERTES.			
Pertes d'incendie	$ 36,038 94		
Pertes maritimes	9,337 36		
Pertes de rivières	28,576 05		
	$ 73,952 35		
Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêt, loyer, sauvetages, épargnes, etc.	36,442 66		
		110,395 01	
Profits nets		$ 94,405 54	

La compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$ 31,461 83	
Prêts sur bons et hypothèques	30 175 00	
		$ 61,636 83
Prêts sur demande	$ 52,552 64	
Argent en caisse	48,521 02	
		101,073 66
Propriétés foncières		109,908 09
Bons de ville, actions de banque et autres		94,632 58
Primes en voie de collection		25,697 82
Suspense account et fractions d'actions		14,158 62
		$406,907 59

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie. THOS. A. ADAMS, Président. HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 17e jour de mai 1879. ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a décidé aujourd'hui qu'après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires et transporté au compte de profits et pertes $15,740 placés en action de la Banque Mechanics' and Traders', que possédait cette Compagnie, ainsi qu'une somme additionnelle pour couvrir la perte résultant de la dépréciation des valeurs, il serait déclaré un dividende de vingt pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable lundi 16 juin 1879.

DIRECTEURS:

Thos. A. Adams, Sam'l B. Newman, Sam'l H. Kennedy, John Phelps, Adam Thomson, Henry Abraham, Victor Meyer, Joseph Bowling, Edw'd J. Gay, Simon Hernsheim, Simon Forchheimer, Jos. B. Wolf, B. B. Post, Edw'd Pilsbury, Jno. E. King, Fred'k Camerden, Joseph W. Stone, George Martin, Alfred Moulton, L. C. Jurey, Edward Nalle, Geo. W. Sentell, Paul E. Mortimer, Jno. V. Moore, W. B. Conger, Henry M. Preston, Isidore G. Bush, John M. Parker. 21mai—

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dè, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Annual statement of the New Orleans Insurance Company, UP TO DECEMBER 31st 1878.

1805 ...ESTABLISHED IN... 1805

Fire premiums	$253,437 39	
Marine premiums	65,697 74	
River premiums	36,923 63	
Total premiums		$356,058 76
Deduct—Premiums on risks not terminated	$92,675 43	
Return premiums	10,416 15	
Reinsurances	20,506 98—	123,598 56
Net earned premiums		$232,460 20
Interest on investments		36,242 08
		$268,702 28
Deduct—Fire losses	$30,546 19	
Marine losses	26,924 70	
River losses	6,700 88	
	$64,171 77	
Rebate in lieu of participation	41,464 78	
General expenses, taxes, board of underwriters, charitable donations and cancellations	56,806 31—	162,442 86
Net profit		$106,259 42
Deduct—Dividend of June, 1878	$25,000 00	
Dividend of december, 1878	25,000 00	
Surplus, reserved fund	56,259 42	
		106,259 42

The Company has the following ASSETS:

Cash in bank	$53,082 42
Premiums in course of collection	64,082 20
Premium notes	19,462 45
Due by agents	1,842 23
Real estate	143,236 42
First mortgage notes and pledge notes	170,877 05
United States gold bonds, New Orleans city railroads, Jackson and Great Northern railroad first mortgage bonds, Louisiana State consols, bank, insurance and waterworks stocks	227,272 07
Total assets	$685,455 84

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	92,675 43
Dividends unclaimed	9,520 99
Loss adjusted, not claimed	2,000 00
Dividend, semi-annual, December 1878	25,000 00
Surplus, reserve fund	56,259 42
Total liabilities	$685,455 84

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company. J. TUYES, President. J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this fifteenth day of January, 1879. TH. BUISSON, Third Justice of the Peace.

OFFICE OF THE NEW ORLEANS INSURANCE CO., Corner Camp and Canal Streets, New Orleans, January 13, 1879.

At a meeting of the Board of Directors held on the eleventh day of January, 1879, it was resolved to pay, on demand, the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

DIRECTORS.

C. T. DUGAZON, H. GALLY, CHS LAFITTE, W. A. BELL, CHS. E. SCHMIDT, ANT. CARRIERE, CHS J. LEEDS, JULES ALDIGE, D. FATJO, PIERRE POUTZ, A. SCHREIBER, JULES TUYES. 17 jan—

OFFICE OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 17, 1879.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

The trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1879:

Fire premiums	$165,168 05		
Marine premiums	24,051 22		
River premiums	69,324 25		
		$258,543 52	
Net earned premiums	$224,143 52		
Less reinsurance	$13,716 40		
Less return premiums	5,626 57		
		19,343 97	
			204,800 55
LOSSES.			
Fire losses	$36,038 94		
Marine losses	9,337 36		
River losses	28,576 05		
	$73,952 35		
Taxes, expenses, discount, profit and loss, less interest, rents, salvage, savings, etc.	36,442 66		
		110,395 01	
Net profits		$94,405 54	

The company have the following assets:

Bills receivable	$31,461 83	
Loans and bonds on mortgage	30,175 00	
		$61,636 83
Loans on call	$52,552 64	
Cash on hand	48,521 02	
		101,073 66
Real estate		109,908 09
City bonds, bank and other stocks		94,632 58
Premiums in course of collection		25,697 82
Suspense account and stock fractions		14,158 62
		$406,907 59

The foregoing statement is a true and correct transcript from the books of the company. THOS. A. ADAMS, President. HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 17th day of May, A. D. 1879. ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, after paying ten per cent in cash to the stockholders, and carrying to profit and loss $15,740 on account of the Mechanics' and Traders' Bank stock held by this company, and also a further sum for shrinkage in values, to declare a dividend of twenty per cent. in cash on the net participating premiums, payable on Monday, 16th June next.

TRUSTEES.

Thos. A. Adams, Sam'l B. Newman, Sam'l H. Kennedy, John Phelps, Adam Thomson, Henry Abraham, Victor Meyer, Joseph Bowling, Edw'd J. Gay, Simon Hernsheim, Simon Forchheimer, Jos. B. Wolf, B. B. Post, Edw'd Pilsbury, Jno. E. King, Fred'k Camerden, Joseph W. Stone, George Martin, Alfred Moulton, L. C. Jurey, Edward Nalle, Geo. W. Sentell, Paul E. Mortimer, Jno. V. Moore, W. B. Conger, Henry M. Preston, Isidore G. Bush, John M. Parker. May 21—

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3; half yearly, $1 50; quarterly, 75c; Single copy 10 cents.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.

FEUILLETON.

Commencé le 12 déc.

LES

MARIAGES DE GARNISON.

Par Claire de Chandeneux.

PREMIÈRE SÉRIE.

La Dot réglementaire.

VI (Suite.)

Le jeune homme tressaillit devant l'interversion répétée du pronom possessif où se complaisait amèrement le vieillard.

Machinalement, sans espoir et même sans logique, il déplaça la table, releva le tapis, bouleversa les couvertures, en répétant entre ses dents serrées:

C'est impossible.....cela doit se trouver.....je trouverai tout de suite.

Pierre Mathey, les yeux hors de leur orbite, les joues empourprées d'une inquiétante façon, s'agitait entre les murs de la pièce étroite comme une hyène en cage.

Il heurtait les meubles par un bruit sourd, frappait le marbre de la cheminée et levait au plafond ses mains crispées.

Des larmes coulaient et se formaient nerveusement comme [illegible] homme envahi par un soupçon qu'il [illegible] formuler.

Philippe cherchait toujours.

Tout à coup, Pierre Mathey, l'œil injecté, vint se placer en face de lui en titubant sur ses jambes trapues.

Il avait sans doute suffisamment ruminé l'euphémisme qu'il voulait employer pour voiler l'odieux de sa pensée, et il lui jeta cette question formidable:

—Est-ce que tu n'es pas un peu somnambule, toi?

—Le lieutenant devint si pâle, si pâle, qu'on eût pu craindre la syncope pour ce grand jeune corps robuste, qui, tout chancelant, vint s'appuyer au bois de lit.

Ce ne fut qu'un éclair.

Il enveloppa l'usurier d'un regard dur, et haussa les épaules en se redressant avec une si méprisante expression, que celui-ci, presque confus, détourna les yeux.

L'officier s'élança hors de la chambre.

On entendit aussitôt sa voix faire retentir la maison d'un nom désespérément répété:

—Plumard!.. Plumard!!.. Plumard!!!

Mme Morand accourut épouvantée.

—Etes-vous blanc, Seigneur, Dieu!.. Que vous est-il arrivé? s'écria-t-elle.

—Où est Plumard?

—Je ne sais pas, monsieur.

—Vous ne l'avez pas vu ce matin?

—Pas du tout.

—C'est impossible!

—Mais les effets! Il n'a donc pas brossé les effets de monsieur, comme d'habitude?

—Je n'en sais rien; j'ai mis une autre tenue.

La bonne dame, frappée de l'émotion de l'officier, se mit elle-même, sans insister, à la recherche de Plumard. La maison n'était point grande; le soldat, avec ses lourdes chaussures et son arme trébuchante, la remplissait de bruit à lui seul.

Aujourd'hui, rien. Le grand silence n'était troublé que par les sourdes imprécations du vieillard, qui recommençait à se lamenter.

Philippe et la propriétaire montèrent à l'étage supérieur, pour poursuivre leur enquête.

La tenue de jour du lieutenant gisait encore dans le corridor, sur le dos d'une chaise, telle que son maître l'y avait déposée la veille.

Les brosses en étrier montraient la fine poussière d'Auxonne.

L'épée, appuyée au mur, n'avait reçu aucun des soins quotidiens que les ordonnances prodiguent avec amour aux armes de leurs chefs.

—Plumard n'a pas paru!.... je vous le disais bien, s'écria la propriétaire effrayée.

Philippe regardait toujours autour de lui comme pour découvrir une trace, un indice.

—Pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé, à ce garçon! Vous savez, monsieur, qu'il m'intéresse à cause de sa Rosalie... L'aime-t-il assez, celle-là?

—Oui, oui, dit machinalement l'officier.

—S'il est malade, ce n'est encore rien; un tour à l'infirmerie le remettra sur pied; mais s'il a eu quelque querelle, quelque batterie, cela m'inquiète, car il a la clé de la maison, naturellement.

M. Brétemieux ne le savait que trop.

Les ordonnances viennent éveiller les officiers, astiquer leurs uniformes, à l'heure où les citadins dorment encore paisiblement.

Ce sont d'honnêtes gens; on préfère leur donner l'entrée du logis et dormir tard.

—Je vais au quartier; je saurai, dit-il brusquement.

—S'il n'a pas grand mal, qu'il vienne tout de même, monsieur; je le soignerai, reprit la bonne âme.

—Soyez d'abord assez bonne, madame, pour porter à mon parrain un peu d'Eau de mélisse: je crains qu'il ne soit souffrant.... après la découverte qu'il vient de faire.

—Une découverte?..... Quelle découverte, monsieur?

Mais la brave dame, affriandée n'obtint pas de réponse.

Philippe était déjà loin, dévorant à grandes enjambées l'inégal pavé de la petite ville, mordu par un soupçon terrible, et décidé d'avoir à chercher un voleur dans un soldat.

Plumard entrait à toute heure dans la chambre du lieutenant pour y faire régner cet ordre, cette minutieuse propreté qui est une spécialité militaire.

Pourquoi se méfier, d'ailleurs, quand on a si peu, si peu à perdre!

Sauf quelques exceptions, les jeunes officiers, avec leur maigre solde à peine suffisante pour les obligations matérielles, n'ont pas la prétention de faire des économies.

Ceux même qui ne contractent pas de dettes, par suite de cette médiocrité d'appointements, passent pour des "natures d'élite", des êtres à part, qu'on admire, qu'on imite difficilement.

Le lieutenant Brétemieux passait pour une "nature d'élite", on qui n'impliquait pas qu'il possédât la moindre économie.

A son secrétaire restait à demeure une clé rouillée qui ne tournait pas sous la main; à son armoire à linge, une clé visiblement faite pour une autre serrure; à sa porte même, si la serrure était en bon état, officier et soldat oubliaient également de s'en servir.

Et c'était cependant cet ordonnance qu'il fallait soupçonner.

Philippe atteignit la caserne avec une prodigieuse vélocité.

Il s'informa de Plumard au sous-officier du poste, au brigadier de son peloton, aux hommes de sa chambrée.

Personne ne put lui indiquer Plumard. Plumard n'avait point paru depuis la veille. Plumard avait passé sans permission régulière la nuit hors du quartier.

Douloureusement, le lieutenant pensa que Plumard était coupable.

C'était sa première faute, que cette absence illégale; ses camarades ne la jugeaient point si grave!

Un entraînement, une bouteille de trop, et voilà le pauvre diable assuré de dormir le soir—s'il dormait—sur la planche qui compose à la fois le lit de plume et l'édredon de la salle de police.

Il allait rentrer, honteux, et s'en irait tout droit, presque de lui-même, à ce lieu de répression qui n'a de pittoresque que son nom: la boîte!

Philippe n'espérait pas que le cas du soldat fût aussi simple. Il en frissonnait de colère et d'inquiétude.

La fureur de Pierre Mathey pouvait prendre, devait prendre des proportions [illegible], que tout était à redouter—[illegible] physiques et aliénation extravagantes—de cette nature emportée et cupide.

Avant de [illegible] des instructions pour que Plumard fût immédiatement recherché dans tous les cabarets de la ville, dans toutes les auberges des environs, rendez-vous ordinaires des soldats en partie de plaisir, le lieutenant revint en grande hâte vers sa maison, qu'il s'attendait à voir ébranlée sur ses bases par des formidables vociférations du vieillard.

A son extrême surprise, le silence le plus profond y régnait.

Il gravit l'escalier comme un écolier, poussa la porte d'un geste vif et demeura saisi de terreur en face d'un groupe lugubre.

Renversé sur le lit, Pierre Mathey, la face congestionnée, les yeux fixes, les bras abandonnés, ne laissait entendre qu'une sorte de râle faible et douloureux.

Penchée sur lui, une tasse à la main, Mme Morand essayait de faire pénétrer entre les dents serrées du malheureux, quelques gouttes de cordial qui coulaient lamentablement jusque sur sa poitrine.

Elle tourna la tête en entendant les pas de l'officier.

—Bien malade! murmura-t-elle.

Secouant sa stupeur, Philippe s'approcha pour aider la bonne créature dans ces charitables soins.

Il ne fallait qu'étudier un instant le visage contracté du vieillard, la respiration haletante, l'abrutissement de l'œil grand ouvert, pour nommer le mal terrible qui terrassait cet homme robuste.

L'apoplexie!

Une conformation physique ramassée et sanguine le prédisposait à ses atteintes. Une émotion sans rivale pour un cœur d'Harpagon, achevait brutalement l'œuvre de la nature.

Encore un coup-d'œil navré au malade, une prière à Mme Morand de continuer sa bonne œuvre quelques instants de plus, et le lieutenant reprenait sa course à travers les rues d'Auxonne, à la recherche d'un médecin.

Les convenances exigeaient que ce fût d'abord le médecin-major du 20e qui, mandé, le docteur Hovart, dont il réclamait les soins.

VII

La visite réglementaire terminée, le docteur Hovart se disposait à monter à cheval pour une promenade d'agrément.

Fort soucieux de sa santé, il croyait peu à d'autres médications qu'à l'hygiène, l'exercice, le grand air et le calme d'esprit.

Sauf les cas graves, il professait une misérable confiance dans les ressources de la nature, et n'intervenait entre elle et le patient que sous la forme anodine d'un julep ou d'une tasse de chicorée.

Si le mal s'affirmait, au contraire, d'une menaçante façon, il le prenait corps à corps, comme un lutteur, et dans nombre de cas le "tombait" triomphalement.

Le lieutenant le saisit au moment où, une jambe en l'air, un petit sifflement de satisfaction aux lèvres, il enfourchait sa paisible jument cerise.

—Docteur:.....docteur!.....je vous en prie.....attendez!

—Qu'y a-t-il donc? fit le docteur, suspendu entre ciel et terre.

Il venait de reconnaître M. Brétemieux dans l'officier affairé qui courait à fond de train vers sa demeure.

Le souvenir de leur petite escarmouche de la veille lui revint en mémoire et rendit son visage médiocrement avenant.

Philippe, lui, n'y songeait guère.

—Docteur, mon parrain se meurt..... chez moi.....

—Ah bah!.....subitement?

—Une attaque d'apoplexie, je crois.

—Fichtre!..... Ce n'est peut-être qu'une syncope.

—Oh! c'est bien plus grave. Venez, je vous en supplie!

—M'y voici! répondit M. Hovart sans enthousiasme.

Il quitta l'étrier, non sans un regard de regret sur l'échappée de ciel bleu qu'on entrevoyait entre les arbres des remparts.

La matinée était si belle!

Philippe marchait en avant.

Le trajet, assez court, se fit rapidement.

Malgré son manque d'expérience, il n'avait pas faussement diagnostiqué le mal dont Pierre Mathey venait d'être frappé. Il en eut la confirmation dans l'œil du médecin-major et frémit.

Etait-il donc possible que la mort fit son entrée sinistre sous ce joyeux toit de jeune homme, où l'insouciance avait jusqu'alors régné?

Le cœur serré, il offrit son aide.

Déjà le docteur employait avec prestesse tous les moyens qu'indique la science pour rappeler la vie dans une forme inerte.

Une pharmacie était à deux pas.

Mme Morand se multipliait, suppléant à tout ce que cet intérieur de garçon ne pouvait offrir d'indispensables accessoires pour la pose des révulsifs.

Après une médication énergique, un peu de réaction parut se produire dans l'état du malade. Il ouvrit des yeux effarés et prononça quelques paroles indistinctes.

—Bon signe, n'est-ce pas? interrogea la bonne dame.

—Oui, oui, fit distraitement le docteur.

Philippe devinait bien à l'expression soucieuse de son visage que ce n'était là qu'un symptôme passager.

Il le prit à part et lui demanda la vérité.

—Qu'a donc éprouvé ce vieillard? dit le docteur, une émotion?....

—Affreuse.

—De quel genre?

—Il se croit volé de 20,000 francs!

—Il est riche?

—Oh! certainement, mais....

—Ah! bon, il est avare.

—Il est avare.

—Quel âge a-t-il?

—Soixante-seize ans.

—Soixante-seize ans!....sanguin, avare, volé.... le cerveau infiltré.. hum!.. C'est sérieux, très sérieux.

—Voyons, est-ce un homme perdu!.... vous me faites mourir, docteur?

—Vous tenez absolument à le savoir?

—C'est atroce!.... mais il faut bien que....

—Eh bien! j'ai lieu de croire que c'est, en effet, un homme perdu.

—Mon Dieu!....

—Est-ce un de vos proches parents?

—Mon parrain.

—Avertissez la famille.

—La famille!....

Un nom traversa, rapide et brûlant, l'esprit de l'officier.

La famille de Pierre Mathey, c'était Antoinette.

—Merci, docteur.... j'y vais de ce pas.

—Cela va nous délivrer d'un grand fardeau. Allez vite, puisque cette famille est ici, il n'y a pas une seconde à perdre.

Pour la troisième fois de la matinée, les demoiselles de magasin, du fond de leur comptoir, et les garçons de café, et les petits clercs de notaire, et l'épicier, et la fruitière virent le lieutenant Brétemieux parcourir au pas de course la grande rue silencieuse, où ses éperons affolés éveillaient des échos surprenants.

On se regardait, de porte en porte, avec des yeux interrogateurs, des têtes branlantes et une commisération curieuse pour ce malheureux officier lancé comme une fronde vers un but mystérieux.

Il allait, haletant, bouleversé, et pourtant—chose invraisemblable!—heureux d'avoir à sonner à cette porte discrète de la pension Laroche, ouverte une seule fois, la veille, devant lui.

Quand il sonna, ce fut une petite rumeur au seuil des boutiques.

—Avez-vous vu?......

—Comprenez-vous?

—Voilà qui est assez fort!

—Les officiers entrent maintenant comme chez eux dans les pensions de demoiselles.

—Heureusement que la mienne n'y est plus depuis huit jours.

—Et que la mienne n'y mettra jamais les pieds.

Il est entré, en effet, et, voyant la petite servante ébouriffée plantée devant lui dans une attitude interrogative, il ne put se défendre de lui dire d'un ton bref:

—Mlle Mathey, je vous prie. Et vite, très vite.

—Que se passe-t-il donc? demanda tout aussitôt une voix musicale et grave au-dessus de sa tête.

Il leva les yeux et rencontra le beau visage d'Antoinette encadré dans les ramures de vigne vierge de la cour intérieure.

Elle était grimpée sur une échelle, rattachant de ses adroites mains la chevelure flottante de la plante populaire.

Les élèves jouaient à quelques pas.

Philippe salua, subitement décontenancé, ne trouvant plus une entrée en matière possible pour jeter le trouble dans cette paix.

Antoinette, rougissante d'être surprise sur son échelle, n'osait ni en descendre, ni s'y maintenir.

Prompte à prendre un parti, elle ramena par un geste charmant les plis de sa robe sur ses petits pieds, et fit un saut léger qui la porta tout près de l'officier.

—Venez-vous, monsieur, de la part de mon oncle? demanda-t-elle avec une présence d'esprit qui faisait défaut au lieutenant depuis qu'il se trouvait en sa présence.

—Oui, mademoiselle: je viens.... il est souffrant.... très souffrant!

—Que lui est-il donc arrivé? Il paraissait hier en santé parfaite....

—Une émotion.... pénible, suivie d'un épanchement au cerveau.

—Ah! mon Dieu! il y a du danger?....

—Je le crains.

—Un grand danger peut-être?

—A son âge....

—Je comprends, monsieur; que faut-il faire? Puis-je vous être utile? Je suis prête.

—Il faudrait vos soins, votre présence.

—J'y cours. Le temps d'avertir Mlle Septimanie.

Elle s'élança vers la classe, hésita tout à coup, et revint sur ses pas.

Une question brûlait ses lèvres: Où donc était le malade? Où se trouvait-elle appelée à lui porter secours?

Philippe la devina et voulut l'éclairer.

—Hâtez-vous, oui, hâtez-vous, mademoiselle! dit-il: le docteur, qui aide ma propriétaire à donner des soins à votre oncle dans mon appartement, m'envoie lui-même à votre recherche.

Cette phrase offrait le double avantage d'apprendre à Mlle Mathey en quel lieu elle était attendue, et quels témoins elle y devait rencontrer.

Une pourpre vive couvrit les traits de la jeune fille; ses cils touffus s'abaissèrent dans une rapide méditation; puis, les relevant avec une résolution virile:

—Monsieur, dit-elle, vous pouvez retourner auprès du frère de mon pauvre père; je vais vous rejoindre à son chevet.

Il sortit en la saluant avec un respect profond, s'étant très nettement rendu compte de l'embarras de Mlle Mathey, et du sentiment du devoir qui dictait sa conduite.

(A continuer.)

Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais à bas prix chez Mr. J. Montagnet.